

BORDEREAU DE VERSEMENT TAXE D'APPRENTISSAGE 2022

COMMENT EFFECTUER VOTRE VERSEMENT 2022 AUPRÈS DE LA HAUTE ÉCOLE DE JOAILLERIE ?

- 1 ♦ Remplir et envoyer le bordereau de versement ci-dessous à la Haute École de Joaillerie - CEBJO (Également téléchargeable sur <https://hauteecoledejoaillerie.com/bordereau-taxe-dapprentissage-2022/>)
Par voie postale, Haute École de Joaillerie - CEBJO Service comptabilité - 58, rue du Louvre - 75002 Paris
Par email, taxedapprentissage@hauteecoledejoaillerie.com
- 2 ♦ Effectuer votre versement de taxe d'apprentissage
Par chèque, à l'ordre de CEBJO et adressé à Haute École de Joaillerie - CEBJO Service comptabilité 58, rue du Louvre - 75002 Paris (avec le bordereau de versement complété)
Par virement, IBAN FR76 3000 4027 9000 0100 3185 748
- 3 ♦ La Haute École de Joaillerie vous adresse par email votre reçu libératoire dans les meilleurs délais

BORDEREAU DE VERSEMENT À RETOURNER À :

Haute École de Joaillerie - CEBJO
Service comptabilité
58, rue du Louvre - 75002 Paris

ou

taxedapprentissage@hauteecoledejoaillerie.com

Votre entreprise :

Raison sociale :

Adresse :

CP : Ville :

N° de SIRET :

Contact dans l'entreprise :

Madame Monsieur

Nom et Prénom :

Téléphone :

Email :

Montant de votre versement de taxe d'apprentissage à la Haute École de Joaillerie : euros

Modalités de versement :

Chèque : à l'ordre de CEBJO

Virement : IBAN FR76 3000 4027 9000 0100 3185 748

Nous vous adresserons un reçu par email dans les meilleurs délais.

Nous vous remercions de votre précieux soutien à la Haute École de Joaillerie - CEBJO.